

PRECISION SUR LA REPONSE COMPLEMENTAIRE A LA CONSULTATION PUBLIQUE DE LA DIRECTION DU DEVELOPPEMENT DES MEDIAS RELATIVE A L'ELABORATION D'UN CADRE JURIDIQUE POUR LA RADIO NUMERIQUE

A l'occasion de la consultation publique relative à l'élaboration d'un cadre juridique pour la radio numérique lancée par la Direction du développement des médias (DDM), le Comité de liaison des industries culturelles (CLIC) qui regroupe la plupart des organisations représentatives des ayants droit de propriété littéraire et artistique a été sollicité.

L'ensemble des organisations du CLIC faisant partie du secteur musical a fait parvenir sa contribution écrite sous la forme d'un document intitulé « Réponse à la consultation publique de la Direction du développement des médias relative à l'élaboration d'un cadre juridique pour la radio numérique » répondant au questionnaire.

Un second texte intitulé « Réponse complémentaire à la consultation publique de la Direction du développement des médias relative à l'élaboration d'un cadre juridique pour la radio numérique » a été adressé à la DDM, bien que signé par une partie seulement des organisations du secteur musical membres du CLIC.

Ce document additionnel portant exclusivement sur les moyens de limiter la copie des œuvres et des enregistrements diffusés sur la radio numérique par des procédés contestables n'a pas recueilli l'agrément des quatre organisations représentatives des artistes-interprètes faisant partie du CLIC signataires des présentes.

Les artistes-interprètes n'entendent pas être associés aux remarques et propositions formulées dans ce document additionnel visant à entraver la copie privée par des mesures inopportunes qui débordent très largement le cadre des réflexions du groupe de travail sur la radiodiffusion numérique.

Signataires :

Société civile pour l'administration des droits des artistes et musiciens-interprètes (ADAMI)
Société de perception et de distribution des droits des artistes-interprètes de la musique et de la danse (SPEDIDAM)
Syndicat français des artistes-interprètes (SFA)
Syndicat national des artistes-musiciens de France (SNAM)